

Cours de formation SSP 2019

Introduction générale au droit du travail

Ce cours est destiné à dresser un panorama général du droit du travail. Les participant-e-s seront amené-e-s à s'interroger sur les articulations entre les règles matérielles de protection des travailleurs-euses – de droit public et de droit privé –, les assurances sociales et privées, ainsi que sur les procédures civiles et administratives des différents cantons de Suisse romande.

Mardi 5 février

Enseigner dans une perspective d'égalité

L'enseignement de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans les politiques scolaires, mais cette dimension fondamentale est encore loin d'être intégrée de manière transversale dans les écoles. Pour contribuer activement à la construction de l'égalité, que peuvent faire les enseignant-e-s? Quelles sont les ressources à leur disposition et de quoi faut-il tenir compte dans la pratique?

Mercredi 27 mars, de 14h à 18h

Système de retraite: 1^{er} et 2^e piliers

Ce cours présentera les caractéristiques essentielles du 1^{er} pilier (AVS) et du 2^e pilier (prévoyance professionnelle), la nature et le fonctionnement de chacun d'entre eux. Il traitera également de l'actualité, à savoir le projet de réforme du système de retraite présenté récemment par le Conseil fédéral, appelé «AVS 21».

Mardi 14 mai

La Loi sur le travail dans les services publics

La Loi sur le travail est la plus importante loi de protection des travailleuses et travailleurs. Elle s'applique, totalement ou partiellement, à la plupart des établissements privés et publics du secteur de la santé et du secteur social, mais également dans d'autres établissements. Quelles sont ses principales dispositions?

Mardi 11 juin

Caisses de pensions: règles et fonctionnement

Comment nos rentes du 2^e pilier (prévoyance professionnelle) sont-elles calculées? Quelles sont les caractéristiques d'une bonne ou d'une mauvaise caisse de pensions? Comment évaluer ma propre caisse? Que signifie «primauté des prestations» ou «primauté des cotisations»? Comment financer une retraite anticipée?

Mardi 18 juin et Jeudi 14 novembre

Les conditions de travail dans les hôpitaux soumises aux règles de la concurrence

Suite à la généralisation au niveau national du financement du système hospitalier selon les forfaits par cas (DRG) et à l'obligation d'intégrer les organismes privés dans la planification sanitaire, on assiste partout à de puissantes offensives pour démanteler les CCT, rationner le personnel et transformer l'hôpital en entreprise rentable. Quelles réponses syndicales à cette réorganisation d'ensemble du système de santé?

Mardi 10 septembre

Femmes au travail: mes droits

La question de l'égalité est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Pourtant, la vie au travail des femmes est semée d'obstacles. Comment en arrive-t-on là? Quels moyens et outils pour se défendre individuellement et collectivement? Ce cours abordera aussi les thèmes du temps de travail, de la Loi sur l'égalité et des dispositions en matière de maternité.

Mardi 8 octobre

Droit collectif du travail et défense des droits syndicaux

Ce cours est destiné à dresser un panorama du droit collectif du travail et de la liberté syndicale, illustré notamment par les exemples des luttes menées récemment par le SSP et par d'autres syndicats.

Mardi 5 novembre

Travail de nuit et travail irrégulier dans le secteur de la santé

Que dit la Loi sur le travail en matière de protection des salarié-e-s? Quelles revendications syndicales pour le personnel astreint aux horaires irréguliers, du soir et de nuit? Quelles sont les dispositions en vigueur dans les différentes réglementations cantonales (CCT, lois sur le personnel) de Suisse romande?

Mardi 26 novembre

Infos supplémentaires:
www.ssp-vpod.ch



Je veux m'inscrire:

Titre du/des cours:

Date:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA:

Localité:

Membre de la région SSP:

Téléphone:

E-mail:

Signature:

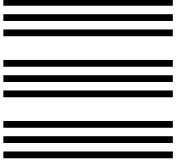
Sauf indication contraire, tous les cours ont lieu à Lausanne, à l'Hôtel Continental (Place de la Gare 2), entre 9h30 et 17h. Pour les membres du SSP, les frais de repas sont pris en charge par le syndicat. Pour les non-membres, la participation aux cours coûte 300 francs (150 francs pour un cours d'une demi-journée).

Inscrivez-vous au moyen de cette carte-réponse, sur notre site www.ssp-vpod.ch/formation, par e-mail (central@ssp-vpod.ch), ou par téléphone (021 340 00 00).



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare



Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



SSP – Secrétariat central
Avenue Ruchonnet 45 bis
Case postale 1360
1001 Lausanne